

n'est davantage l'homme de son temps et de son pays; et jamais, à aucune époque de notre h^{is}toire, il n'a cessé un seul instant d'être le premier citoyen des populations au milieu desquelles il vit. Le curé canadien a toujours été et est encore l'apôtre le plus actif de la colonisation. Il est le fondateur de la plupart de nos cercles agricoles et de nos sociétés d'agriculture. Il est le chapelain, et le directeur principal de toutes les sociétés de bienfaisance et de secours mutuels. Il contribue largement au succès de toutes les entreprises et améliorations publiques, si quelque fois il lui arrive de n'en être pas le promoteur. Il a semé à pleines mains sur toute la surface de notre pays, les collèges, les couvents et les écoles, qu'il continue à diriger, après les avoir créés. Il est encore dans tout ordre de choses, le grand conseiller des populations qui le respectent et le vénèrent, non seulement à cause de son caractère sacré et de sa haute supériorité intellectuelle, mais aussi parce qu'ils le savent dévoué et désintéressé jusqu'à l'héroïsme. Nous n'avons donc pas exagéré en disant que le prêtre n'est nulle part plus qu'ici l'homme de son temps et de son pays, et qu'il peut difficilement se mêler plus étroitement à la vie sociale qu'il ne l'a fait jusqu'à présent. Par conséquent l'appel de M. Claudio Jannet ne s'adresse pas au curé canadien.

Si nous avons cru devoir mettre les paroisses de M. Jannet sous ses yeux, c'est afin qu'il se rende compte davantage de la beauté et de la grandeur de son rôle; c'est afin qu'il n'oublie pas que les intérêts bien entendus de notre religion et de notre nationalité exigent qu'il soit toujours le premier citoyen. Cet état de choses a fait notre bonheur, comme le divorce entre le clergé et les masses populaires de certains pays a engendré les maux qui étouffent ces dernières.

Sachons donc, nous curés canadiens, conserver la seule place qui nous convienne, et ne reculons jamais, ni devant les sacrifices qu'elle impose, ni devant les déboires

qu'elle occasionne quelquefois. Sachons, quand il le faut, oublier le présent pour ne songer qu'à l'avenir.

—o—

Les deux églises canadiennes de Détroit.

Sur les dix églises catholiques que compte la florissante ville de Détroit, les Canadiens en possèdent actuellement deux: les églises Sainte-Anne et Saint-Joachim.

Sainte-Anne a été, jusqu'en 1875, la seule paroisse canadienne de Détroit, et son église suffisait pleinement aux besoins de la population. Mais l'immigration des Canadiens fut si considérable, de 1866 à 1875, qu'il fallut nécessairement songer à la création d'une nouvelle paroisse, et à l'érection d'une seconde église.

Cette paroisse dont le titulaire fut d'abord le Sacré-Cœur auquel fut substitué, en 1882, celui de Saint-Joachim, comprenait toute la population à l'est de la rue Riopel jusqu'à Connor's Creek.

L'humble chapelle en bois élevée sur l'avenue Campeau, et dédiée au culte le 11 juin 1875, devint bientôt trop petite pour la population qui ne cessait d'augmenter. La paroisse fit alors l'acquisition d'un terrain au coin des rues Dubois et Fort, et construisit l'église actuelle qui a coûté \$45,000, et où se font les exercices du culte depuis le 13 juin 1886.

Le premier curé de la paroisse Saint-Joachim fut le Rév. M. Laporte, du diocèse de Montréal. Il occupa le poste de 1875 à 1886, époque à laquelle il fut remplacé par les RR. PP. du Saint-Eprit.

Le R. P. Michel Dangelzer assisté du R. P. Meyer est actuellement recteur de cette Congrégation florissante. On vante le dévouement du R. P. Dangelzer, et on dit qu'il est un véritable père pour nos compatriotes, obéissant en cela aux recommandations du dernier Concile de Baltimore, il a doté la paroisse d'une école où les enfants peuvent apprendre à la fois le français et l'anglais, et qui ne la cède en rien aux fondations américaines du même genre.